



SOMMAIRE

EDITORIAL	2
LES FAITS MARQUANTS 2019	6
STRUCTURE ET GOUVERNANCE	10
CHIFFRES CLÉS 2019	14
UN RÉSEAU PERFORMANT	16
AUX CÔTÉS ET AU SERVICE DE L'EUROMÉTROPOLE	22
PROXIMITÉ ET INNOVATION AU SERVICE DE LA MOBILITÉ	28
UNE ENTREPRISE RESPONSABLE	34
PORTFOLIO	46
RÉSULTATS FINANCIERS	48

ÉDITORIAL

UNE ANNÉE CLÉ POUR RELEVER DE NOMBREUX DÉFIS

Alain Fontanel

Président de la CTS de mai 2014 à septembre 2020



L'année 2019 aura été une année clé pour la CTS avec l'aboutissement de nombreux projets qui permettent de relever les multiples défis qui touchent notre territoire. La CTS a su, une nouvelle fois, porter des projets innovants tout en se transformant et en confortant son rôle d'entreprise citoyenne au cœur de la cité et du quotidien des familles.

Ces résultats, on les doit au professionnalisme et à l'engagement des salariés de la CTS qui font, plus que jamais, ma fierté au moment où je quitte mes fonctions de Président de la CTS.

L'année 2019 a vu le renforcement de l'offre avec la mise en service de l'extension de la ligne E du tram au cœur de la Robertsau et la poursuite des travaux de prolongement de la ligne F jusqu'au quartier de Koenigshoffen. La mise en service de Flex'hop Z1 en est aussi une concrétisation exemplaire. Inédit, ce service de transport à la demande zonal, dans treize communes situées à l'Ouest de l'Eurométropole, a confirmé les capacités de la CTS à

accompagner les réalités et les besoins du territoire et à sans cesse se réinventer et innover pour permettre de nouveaux possibles. Cette dynamique de service s'est aussi traduite par la mise en place de l'expérimentation de l'arrêt à la demande pour les femmes empruntant en soirée les transports en commun, afin de faciliter leur mobilité et de renforcer leur sécurité.

En parallèle, la CTS a poursuivi ses actions concrètes sur le plan environnemental. Une étape importante a été franchie avec la commande de douze premiers bus électriques Aptis produits en Alsace par Alstom. L'objectif pour la CTS: disposer d'une flotte 100 % propre à l'horizon 2025.

Le niveau et la qualité du service rendu en 2019 par la CTS ont été d'autant plus significatifs que nous avons dû faire face à de nombreuses difficultés extérieures avec les contraintes liées aux mesures de sécurité du marché de Noël ou encore les nombreuses manifestations sur l'espace public. Les équipes de la CTS ont une nouvelle fois fait preuve d'un sens exemplaire du service public et d'une remarquable capacité d'adaptation. Ce professionnalisme a été particulièrement précieux pour faire face à la pandémie de Covid-19 avec la période de confinement généralisé du pays mais aussi la reprise du service dans des conditions difficiles. Je tiens à saluer tous les agents de la CTS pour leur engagement et leur sens de l'intérêt général tout au long de cette période.

Ce sont toutes ces qualités ainsi que la force de leur engagement constant qui ont rendu possible, en 2019, la transformation de la CTS en société publique locale. Conformément à la réussite d'un ambitieux contrat de performance, ce changement de statut a permis à l'Eurométropole de lui renouveler, sans mise en concurrence formelle, sa confiance en lui attribuant la concession de son réseau jusqu'en décembre 2031! La CTS est ainsi confortée et pérennisée dans son existence et ses fonctions ouvrant ainsi une nouvelle page de son histoire débutée en 1877.

Lorsqu'une entreprise réussit à garantir son existence après plus de 140 ans émaillés de crises, de changements politiques et internationaux, c'est qu'elle est nourrie de constantes et de profondes valeurs: l'expertise, l'engagement de ses agents comme de sa direction, le sens du service public ainsi que la conscience du collectif et de l'intérêt général. Bravo!

Je suis très heureux et très fier d'avoir pu contribuer à cette aventure, et je présente tous mes vœux de réussite au nouveau conseil d'administration de l'entreprise, et tout particulièrement à son président Patrick Maciejewski.

INTERVIEW

« LA CTS VA ENTRER DANS UNE NOUVELLE ÈRE ÉNERGÉTIQUE »

Patrick Maciejewski

Président de la CTS depuis le 29 septembre 2020

Vous venez de prendre vos fonctions de Président de la CTS, une entreprise que vous connaissiez pour avoir siégé dans son précédent conseil d'administration et sa commission d'appel d'offres. D'où vous vient votre intérêt pour les mobilités?

J'ai eu la chance de faire du vol à voile dès l'âge de 14 ans avant de passer mon brevet de pilote. Voir les choses d'en haut m'a toujours fasciné et permis très tôt de voir combien une route ou une ligne de tram irrigue une ville. Combien elle a une incidence sur le fonctionnement d'un territoire. Depuis, j'ai développé une certaine sensibilité aux mobilités comme à l'urbanisme, deux thématiques dont je suis en charge à Schiltigheim en ma qualité de premier adjoint au maire. Pour moi, ces deux sujets doivent être intimement liés. Réfléchir à l'espace que l'on souhaite octroyer aux voitures, à la pertinence de l'implantation des arrêts de bus et des stations de tram pour que la cité se développe harmonieusement et efficacement autour, c'est cette vision des transports qui m'intéresse et me mobilise.

Quel regard portez-vous sur la CTS? Quelles grandes orientations vont guider votre mandat?

La CTS est une entreprise essentielle pour l'Eurométropole de Strasbourg puisque son réseau est le cœur qui la fait battre. Elle est indispensable également parce qu'elle offre des alternatives pour limiter l'usage de la voiture, encombrante et polluante.

C'est sur le développement de ces solutions alternatives que nous sommes attendus par l'Eurométropole. Lorsque les transports en commun sont efficaces, ils régulent les déplacements au sein d'une collectivité. Les gens les empruntent naturellement lorsqu'ils fonctionnent bien, c'est-à-dire lorsqu'ils répondent aux besoins du territoire, et qu'ils sont fluides, fiables et sûrs. C'est ce que la CTS doit s'efforcer sans cesse d'accomplir, en renforçant encore sa proximité avec l'Eurométropole.

Je suis très heureux et honoré de prendre les fonctions de Président de la CTS et je salue le travail effectué par mon prédécesseur Alain Fontanel.



Quelles sont pour vous les réalisations marquantes de la CTS en 2019? Quelles perspectives ouvrent-elles pour les années à venir?

Je retiendrais tout particulièrement qu'en commandant ses premiers bus électriques dans l'objectif d'abandonner ses véhicules de type gasoil, la CTS est entrée dans la logique de la zone à faibles émissions qui va être instaurée progressivement dans l'Eurométropole de Strasbourg à partir du 1er janvier 2021. Son choix volontariste, qui va entraîner d'autres entreprises ainsi que des particuliers, est un virage important. En effet, la CTS va entrer dans une nouvelle ère énergétique. Je fais pleinement confiance à toutes les équipes pour relever ces nouveaux défis, car j'ai toujours été frappé par leur réactivité et leur capacité à se réinventer. Les mutations techniques ont toujours fait évoluer la CTS dans son ensemble et continueront à le faire. Ainsi, une des prochaines étapes pourrait être le recours à l'hydrogène.

2

INTERVIEW

« NOUS AVONS ASSURÉ L'AVENIR DE LA CTS »

Jean-Philippe Lally

Directeur général de la CTS

Inauguration d'une nouvelle extension tram, commande des premiers bus électriques, lancement d'une seconde version de l'application mobile... 2019 a été riche pour la CTS. Que retiendrez-vous de cette année?

C'est vrai, 2019 a été importante en termes de concrétisation et de lancement de projets. Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, ont été largement mis en avant et commentés. Pour ma part, je m'arrêterais davantage sur un élément sans doute moins vu et pourtant primordial, en l'occurrence les comptes annuels qui démontrent la réussite du contrat de performance signé en 2017 avec l'Eurométropole de Strasbourg. Pour rappel, cet accord nous engageait à revoir nos méthodes et notre organisation pour réaliser 5 millions d'euros d'économies sur la contribution annuelle versée par la collectivité en cette année 2019. Ces économies ont été totalement réalisées durant l'exercice grâce aux efforts et l'implication de l'ensemble des salariés.

Conformément à la réussite de ce contrat de performance qui rendait possible le renouvellement sans mise en concurrence formelle de la concession du réseau, l'entreprise est passée, en juin 2019, du statut de société d'économie mixte à celui de société publique locale (SPL). Satisfait?

Ce passage en société publique locale s'est déroulé comme prévu. Pour preuve, nous avons transposé notre fonctionnement sous cette nouvelle forme juridique sans qu'il n'y ait d'effets sur les clients ou les salariés. C'est une réussite. De même, une société publique locale ne pouvant légalement être actionnaire majoritaire, nous avons su accompagner la transmission de nos filiales. La CTBR a été dissoute au profit d'une nouvelle SPL, tandis qu'en cédant à Parcus une partie de nos actions nous avons permis à Strasbourg Mobilités de continuer ses activités en toute fluidité. Enfin, nous sommes parvenus à négocier avec l'Eurométropole un nouveau contrat de concession, d'une durée de dix ans à compter du 1er janvier 2021. Nous pouvons nous réjouir de la confiance que nous accorde à nouveau la collectivité et nous féliciter d'avoir assuré ainsi l'avenir de l'entreprise et de ses collaborateurs. La CTS va continuer à accompagner l'Eurométropole dans la gestion du réseau et le choix de ses orientations tout en maintenant un service public de qualité.



Sa capacité à maintenir un service public de qualité, l'entreprise l'a pleinement démontrée depuis, en maintenant une offre adaptée durant le confinement du pays, ordonné du 17 mars au 11 mai 2020, pour endiguer la propagation du coronavirus...

Cette période a été un test grandeur nature pour la réactivité et la capacité d'adaptation de la CTS. Elle a aussi montré la force de sa capacité de dialogue social, comme l'a attestée la constitution d'un comité de crise associant les partenaires sociaux. À aucun moment, la CTS n'a été défaillante ou n'a pas répondu à ses missions. Tous ses salariés se sont mobilisés pour assurer un niveau de service à la fois cohérent et adapté aux injonctions des autorités publiques tombant parfois du jour au lendemain. La réalité de notre cohésion d'entreprise a prouvé que la CTS est dotée d'une grande robustesse et d'une maturité suffisante pour faire face à des enjeux de taille. Nous pouvons en être fiers.



 \mathbf{i}

LES FAITS MARQUANTS 2019

UN RÉSEAU EN MOUVEMENT

Jusqu'au cœur de la Robertsau

Après deux années de travaux, l'extension de la ligne E du tram jusqu'au cœur du quartier de la Robertsau est entrée en service le 17 juin 2019. Jalonnée par trois stations, cette portion de 1,6 km est particulièrement respectueuse de l'environnement, comme l'atteste sa plateforme engazonnée. Elle doit permettre d'attirer au quotidien plus de 7000 clients supplémentaires sur la ligne E et porter ainsi sa fréquentation à 56 800 voyageurs journaliers. En parallèle de cette extension, l'entreprise a opéré une refonte des lignes de bus desservant la Robertsau ainsi que la commune voisine de la Wantzenau.





Flex'hop Z1, des déplacements zonaux à la demande

Depuis le 14 novembre 2019, les habitants de l'ouest et du sud-ouest de l'Eurométropole de Strasbourg bénéficient d'un service innovant de transport en commun flexible sur réservation; le Flex'hop Z1. Lancé à titre expérimental, il fonctionne sur réservation 364 jours par an de 6 h à minuit. Complémentaire au réseau structurant, il permet de se déplacer dans treize communes en dehors des lignes régulières de bus et de cars. Libre aux clients de construire leur trajet entre plus de 80 arrêts CTS et Fluo Grand Est 67. Un outil utilisant des algorithmes d'optimisation intelligents leur garantit le passage de l'un des six véhicules électriques dédiés au service ainsi qu'un horaire d'arrivée.

Une 22e station pour la ligne D

Depuis son arrivée à la station Kehl Bahnhof, en avril 2017, puis son prolongement jusqu'à son terminus Kehl Rathaus, en novembre 2018, la ligne D est toujours plus plébiscitée. Son attractivité a encore été renforcée avec l'ouverture, le 20 septembre 2019, de sa 22e station intitulée Citadelle. Cette nouvelle station est implantée entre celles d'Aristide Briand et de Port du Rhin, soit à proximité du futur quartier de la Coop et du pont Citadelle-André Bord qui surplombe le bassin Vauhan

Prolongement du tram F vers Koenigshoffen

Débuté en janvier 2018, le prolongement de la ligne F jusqu'à l'allée des Comtes, à l'ouest du quartier de Koenigshoffen, s'est poursuivi tout au long de l'année. Au programme notamment: la pose de rails et d'équipements ferroviaires ainsi que l'aménagement d'une future station « mixte » bus et tram sur le boulevard de Nancy. Le raccordement de cette extension au reste du réseau a été réalisé en juillet au niveau de la rue du Faubourg-National. Son lancement commercial se fera à l'été 2020.



INFRASTRUCTURES ET INNOVATION



Les premiers Aptis à Strasbourg

En mars 2019, l'entreprise a commandé douze bus Aptis à Alstom. Produits à Hangenbieten et Reichshoffen, ces bus électriques sont dotés de quatre roues orientables et d'un plancher bas intégral. Forts d'une autonomie de plus de 200 km, ils ont vocation à circuler sur la ligne H, la première ligne strasbourgeoise à haut niveau de service desservie par des véhicules 100 % électriques reliant la Gare Centrale au Parlement européen en passant par le Wacken, un secteur voisin des institutions européennes au sein duquel un quartier d'affaires et résidentiel sort actuellement de terre. La CTS est le premier réseau à exploiter des bus Aptis.

Une appli plus fonctionnelle

Après un bêta-test réalisé par une communauté de clients volontaires, une version 2 de « l'application CTS » est téléchargeable depuis le 4 septembre 2019. Parmi ses nouvelles fonctionnalités: un accès à toute la gamme tarifaire pour les possesseurs d'un Samsung récent et/ou d'un abonnement Orange/ Sosh pour Android NFC. Elle permet aussi à tous les utilisateurs d'un smartphone, Android comme IOS, d'acheter des titres occasionnels. Cette solution « Départ immédiat » repose sur des QR Code dont la validation se fait automatiquement dans les trams ou sur présentation du téléphone devant les valideurs dans les bus.

Dix-sept Citadis commandés

À la suite d'un appel d'offres international, l'entreprise a signé un accord-cadre, en 2014, avec Alstom portant sur l'achat de douze Citadis de nouvelle génération. Le contrat spécifiait que des marchés subséquents pouvaient être contractés jusqu'à la fin de l'année 2019, ce qui s'était déjà traduit par l'achat de dix véhicules supplémentaires en 2017. L'entreprise a renouvelé une commande à Alstom de dixsept nouvelles rames en novembre 2019 afin d'accompagner les futures extensions du réseau. La première doit rejoindre la flotte de l'entreprise dès le début de l'année 2022.



LES FAITS MARQUANTS 2019

UN ENGAGEMENT SOCIAL



Expérimentation de l'arrêt à la demande pour les femmes

Le harcèlement et les agressions sexuelles, dont elles peuvent être victimes, freinent la mobilité des femmes en soirée et la nuit. La CTS a décidé d'agir contre ces risques, inscrits, par ailleurs, dans un Plan national de mobilisation et de lutte. Depuis le 17 juin 2019, dans le cadre d'une expérimentation, toute femme seule – ou accompagnée de jeunes enfants – peut descendre entre deux arrêts de bus « réguliers » de la ligne 24 (via Stade Walter), entre 22 h et la fin de l'exploitation. Il lui suffit de le signifier au conducteur à la montée dans le véhicule. Un bilan de cette expérimentation doit permettre d'envisager son élargissement à d'autres lignes.



Une tarification solidaire élargie

Depuis 2010, l'entreprise applique une tarification solidaire sur ses abonnements en fonction des ressources réelles des ménages et de leur composition. Son montant repose sur le quotient familial de la caisse d'allocations familiales. Sur décision de l'Eurométropole de Strasbourg, les seuils applicables à celui-ci ont été revalorisés au 1^{er} juillet. L'ambition affichée: permettre à 2000 personnes supplémentaires d'être éligibles à la tarification solidaire et à 1600 autres de voir leur niveau tarifaire baisser. Durant l'année, 52 % des abonnés ont bénéficié d'une tarification solidaire.

UN ACTEUR DE LA VIE STRASBOURGEOISE



Un seul amour, le Racing Club de Strasbourg

Afin de saluer leur victoire face à Guingamp en finale de la Coupe de la Ligue BKT, la photo des joueurs du Racing Club de Strasbourg-Alsace a été spécialement reproduite sur un tram. Une représentation de leur trophée ainsi que plusieurs messages ont également été apposés, dont « #unseulamour » et tout simplement « merci! ». La réalisation de cet habillage a relevé du défi. Bien que la finale de la Coupe de la Ligue se soit achevée peu avant minuit, le 31 mars, la rame ainsi habillée circulait déjà le lendemain à 14 h sur la ligne A.



L'art embarque dans le tram C

La ligne de tram C dessert de hauts lieux de la culture comme l'espace Django Reinhardt, le Shadok, la Longevity Music School, le Théâtre national de Strasbourg, l'Opéra national du Rhin et le Graffalgar. En partenariat avec l'entreprise et Musica, le Festival international de musiques d'aujourd'hui, ces institutions ont offert des impromptus artistiques aux clients du tram C lors des Journées européennes du patrimoine. Le 21 septembre, une rame de la ligne C a servi de scène, requalifiée de « Tram C comme culture », entre autres, à la chanteuse lyrique Clara Guillon et au groupe électro Rundum.

Avec les adeptes des cultures urbaines

Pour la sixième année, l'entreprise a proposé des titres spéciaux aux spectateurs du NL Contest, un festival des cultures urbaines organisé du 24 au 26 mai au skatepark de la Rotonde. À cette occasion, le street-artiste Apaiz a réalisé une fresque sur un des murs du P+R Rotonde. Cette initiative démocratise l'art tout en modernisant l'image du transport public. Dans ces perspectives, l'entreprise a également confié à l'artiste Lisa Di Scala, alias Missy, l'habillage d'un tram lors du lancement de l'extension de la ligne E du tram à la Robertsau. Son décor reprend des éléments d'une nature luxuriante.

LA VIE DE L'ENTREPRISE

La CTS devient une SPL

En 2017, l'entreprise a signé un contrat de performance avec l'Eurométropole de Strasbourg l'engageant à réaliser 5 millions d'euros d'économies d'ici à cette année 2019, grâce à une refonte de ses méthodes et de son organisation. Le contrat rempli, la collectivité a choisi de lui renouveler, sans mise en concurrence formelle, la concession de son réseau au 1er janvier 2021. En conformité avec la réglementation européenne, cette décision a nécessité de modifier ses statuts pour la faire passer, le 6 juin 2019, d'une société d'économie mixte à une société publique locale. L'Eurométropole et la région Grand Est détiennent désormais respectivement 80 % et 20 % de ses actions.



Un recrutement record!

Pas moins de 94 conducteurs ont été recrutés durant l'année pour accompagner l'extension du réseau et suppléer des départs à la retraite. Afin de séduire les candidats, une campagne de communication inédite s'est traduite par la réalisation et la diffusion, sur internet et les réseaux sociaux, de six vidéos présentant l'entreprise et ses métiers. Déjà bien ancré, un partenariat avec Pôle Emploi a permis, pour la première fois, la tenue de réunions collectives d'information dans son agence de Hautepierre.

f 8



Les missions

Rapprocher les personnes et les territoires

En exploitant un réseau bus/tram de haut niveau connecté avec les autres modes de transport collectifs ou individuels, la CTS réduit autant les distances entre les personnes qu'entre les territoires.

Offrir des solutions durables et performantes

Grâce au professionnalisme de ses agents, au recours à des technologies propres et à des actions volontaristes menées au quotidien, la CTS propose une qualité de service optimale et responsable.

Répondre aux attentes de l'EMS et des clients

La CTS facilite la mobilité dans Strasbourg et son agglomération en tenant compte des besoins des usagers et des contraintes financières de l'Eurométropole, son autorité organisatrice.

Assurer sécurité maximale et satisfaction

L'expertise et l'implication de ses collaborateurs, associées à la qualité de son matériel roulant et de ses infrastructures ferroviaires, permettent à la CTS de garantir un service sûr et fiable sur son réseau.

Améliorer en continu la qualité de service

Dans l'objectif de perfectionner sans cesse ses prestations, la CTS mise sur l'innovation et l'anticipation de l'attente des clients en matière d'information, d'accessibilité à la mobilité, de confort, de sécurité et de sûreté.

Développer les infrastructures

Consciente des enjeux liés aux transports collectifs et à l'intermodalité, la CTS mène de front l'entretien et la modernisation de son réseau ainsi que la conception et la réalisation de grands projets.

Eurométropole & CTS

Qui fait quoi?



Qui décide de l'offre de transport et de la tarification?

En sa qualité d'autorité organisatrice, **l'Eurométropole** de Strasbourg définit la politique de transport. Elle fixe aussi les tarifs et l'offre (tracé, fréquence...).

Dans le cadre d'un contrat de concession, la CTS gère le réseau et le service public de transport, tout en étant force de proposition et d'expertise pour l'Eurométropole.

Qui choisit les infrastructures?

L'Eurométropole mène les études d'avant-projet pour les extensions de lignes, fournit le foncier et assure la maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie et d'aménagement d'espaces verts. En outre, elle valide le renouvellement des infrastructures et du matériel roulant.

En tant que maître d'ouvrage, **la CTS** mène pour sa part les études post-avant-projet et gère la construction des ouvrages. Elle assure l'entretien ainsi que le renouvellement des infrastructures, des équipements, des bus et des trams.



Qui finance?

L'Eurométropole couvre la charge comptable annuelle d'investissement portée par la CTS pour le renouvellement des biens affectés à la concession ainsi qu'au financement des extensions du tram.

La CTS assure le financement des investissements dont elle a la charge, par le biais de ses ressources propres, de subventions de l'Eurométropole et d'emprunts contractés auprès d'organismes bancaires.



Conseil d'administration de la CTS en 2019

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alain FONTANEL

vice-président de l'EMS. 1^{er} adjoint au maire de Strasbourg

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jean-Philippe LALLY

VICE-PRÉSIDENT

Pierre PERRIN.

conseiller eurométropolitain, maire de Souffelweyersheim

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT L'EUROMÉTROPOLE DE **STRASBOURG**

Robert HERRMANN,

président de l'FMS adjoint au maire de Strasbourg

Roland RIES.

vice-président de l'EMS, maire de Strasbourg

Pia IMBS.

conseillère eurométropolitaine déléguée, maire de Holtzheim

Patrick MACIEJEWSKI

conseiller eurométropolitain, adjoint au maire de Schiltigheim

Anne-Pernelle RICHARDOT.

conseillère eurométropolitaine, adjointe au maire de Strasbourg

Éric SENET.

conseiller eurométropolitain conseiller municipal

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LA RÉGION GRAND-EST

Pascal MANGIN,

conseiller régional

Justin VOGEL,

conseiller régional maire de Truchtersheim

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT LES SALARIÉS DE LA CTS

Élisabeth KIEFFER

Salariée de la CTS

CENSEURS

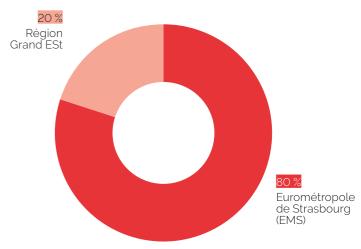
Ville de Strasbourg

Ville de Kehl

Conseil départemental du Bas-Rhin Caisse des dépôts et consignation Titulaire du contrat de partenariat Keolis

L'actionnariat de la SPL CTS

(depuis le 6 juin 2019)



Conseil d'administration de la CTS à compter du 29 septembre 2020

PRÉSIDENT DU CONSEIL **D'ADMINISTRATION**

Patrick MACIEJEWSKI,

conseiller eurométropolitain 1er adjoint au maire de Schiltigheim

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jean-Philippe LALLY

VICE-PRÉSIDENT

Alain JUND,

vice-président de l'EMS conseiller municipal délégué de Strasbourg

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT L'EUROMÉTROPOLE DE **STRASBOURG**

Pia IMBS.

présidente de l'EMS. maire de Holtzheim

Béatrice BULOU.

vice-présidente de l'EMS, maire de Mundolsheim

Jeanne BARSEGHIAN.

1^{re} vice-présidente de l'EMS. maire de Strasbourg

Pierre PERRIN,

conseiller eurométropolitain, maire de Souffelweversheim

Michèle LECKLER.

conseillère eurométropolitaine. maire de Plobsheim

Anne Pernelle RICHARDOT,

conseillère eurométropolitaine. conseillère municipale de Strasbourg

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LA RÉGION GRAND-EST

Pascal MANGIN,

conseiller régional

Justin VOGEL,

conseiller régional maire de Truchtersheim

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT LES SALARIÉS DE LA CTS

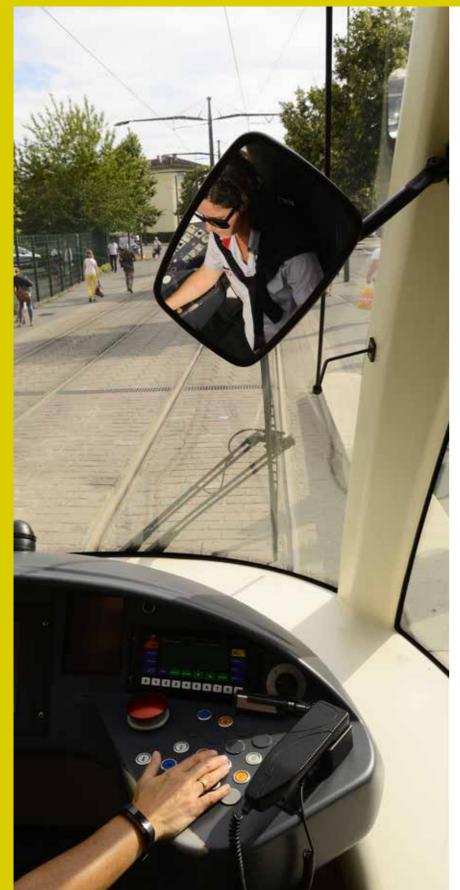
Élisabeth KIEFFER salariée de la CTS

CENSEURS

Ville de Strasbourg

Ville de Kehl

Conseil départemental du Bas-Rhin Caisse des dépôts et consignation Titulaire du contrat de partenariat Keolis



Une collaboration privilégiée avec KEOLIS

L'entreprise bénéficie, d'un partenariat technique privilégié avec Keolis. Conformément à un accord noué en 2013 et renouvelé en 2018, cet opérateur de premier rang lui apporte son expertise en termes de partage et de retour d'expériences. Mais également de bases de données métiers, de services et d'innovations, de contrats fournisseurs et de communication.

CHIFFRES-CLÉS 2019

Fréquentation



127,8 millions de voyages sur le territoire de l'EMS (494000 habitants)



Près de 260 voyages par an et par habitant



473 000 voyages par jour en moyenne



+ 2,4 % de fréquentation par rapport à 2018

Abonnés



92,7 % de clients satisfaits



48 % de taux de couverture des dépenses par les recettes clients

Réseau

6 lignes de tram

1 ligne de BHNS

 $39\,lignes\,de\,bus$

3 lignes de nuit

5 taxibus

Des services de transport à la demande 349,5 km de lignes commerciales bus

74,4 km de lignes commerciales tram + BHNS

Le parc

104 rames

217 bus dont 12 bus à haut niveau de service 18,7 millions de km parcourus dont 12,3 millions de km bus parcourus

Effectifs CTS



14



2019/2018

UN RÉSEAU TOUJOURS PLUS **EMPRUNTÉ**

Le succès du réseau CTS ne se dément pas. En 2019 encore, il a attiré davantage de voyageurs et permis à l'entreprise de conforter sa place parmi les réseaux les plus performants du pays.

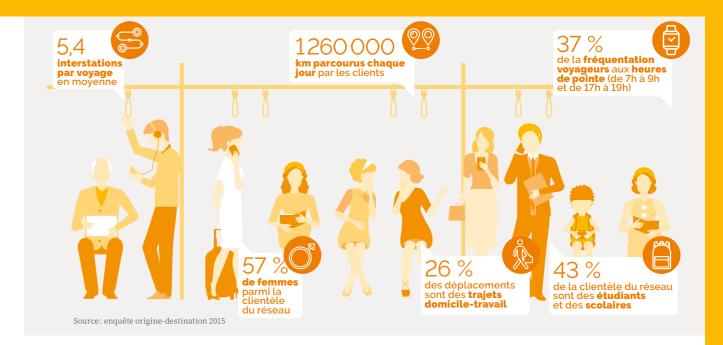
Une fréquentation inédite

La fréquentation du réseau s'est accrue de 2,4 % en un an, après avoir déjà enregistré un bond de 4,2 % en 2018 et de 2,8 % en 2017. Quelque 127,8 millions de voyages en bus et en tram ont été enregistrés (+ 3 millions sur un an), ce qui permet d'atteindre un record de plus de 260 voyages par an et par habitant de l'Eurométropole ainsi qu'un trafic de 473 000 voyages par jour en moyenne contre 456 000 en 2018. Ces résultats sont exceptionnels, et ce, d'autant plus au regard des perturbations du trafic engendrées, en début et fin d'année, par le mouvement des « gilets jaunes » puis les grèves contre la réforme des retraites.

Toujours plus d'abonnés

Pas moins de 146031 personnes ont souscrit un abonnement au réseau durant l'année 2019, soit près de 4000 abonnés de plus en moyenne mensuelle qu'en 2018 (+ 2,8 % en un an). Leurs déplacements représentent 77,6 % du trafic total, en progression de 1,7 % (+ 1,2 million) par rapport à ceux effectués par les abonnés en 2018. Les déplacements « tickets » - comprendre occasionnels - ont marqué une hausse de 4,2 % en un an (+ 848000 déplacements), grâce notamment à un recours accru aux

carnets (+ 8,3 %) et aux titres journaliers (+ 13,3 % pour 24hTrio par exemple).



Une offre encore renforcée

L'offre globale de transport urbain est en hausse de 2,9 % en un an: 18729251 km contre 18 209 420 km en 2018, affrètement compris. Tout en reculant de 3,8 % en interne dans le cadre d'un développement de la sous-traitance prévu par le contrat de performance signé en 2017 avec l'Eurométropole, l'offre bus a augmenté au total de $3,\!1\,\%$ (+ $376\,000$ km). La production kilométrique tram est passée, elle, de $6\,251\,079$ km en 2018 à 6395355 km, soit + 2,3 %. Ce différentiel s'explique par le prolongement de la ligne D de Kehl Bahnhof à Kehl Rathaus, mis en service le 24 novembre 2018, ainsi que par le lancement commercial, le 17 juin 2019, de la ligne E jusqu'au cœur de la Robertsau.

Une couverture record par les recettes

bassins de population d'au minimum 250 000 habitants (37,8 %, source UTP 2017).

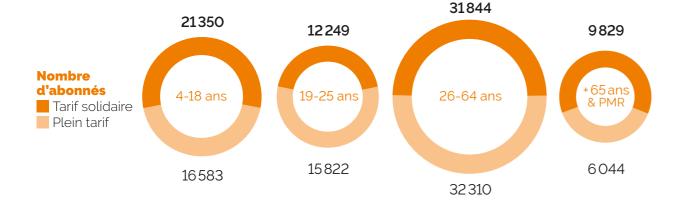


kilométrique de 2019/2018



financées par les voyageurs

L'augmentation du nombre de voyageurs permet à l'entreprise d'atteindre, pour la première fois, un taux de couverture des dépenses par les recettes de 48 %. Il est supérieur de 0,9 % à celui constaté en 2018 et de 1,6 % à celui réalisé en 2017. L'entreprise dépasse ainsi de plus de 10 % le taux moyen présenté par les TCSP desservant des





UNE GESTION RIGOUREUSE

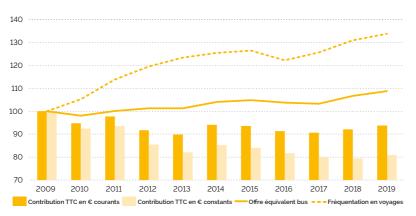
La CTS facilite la mobilité de ses clients tout en tenant compte des contraintes financières pesant sur l'Eurométropole de Strasbourg, son autorité organisatrice. La contribution versée par la collectivité s'est élevée à 113,9 millions d'euros cette année, soit 500 000 euros de moins que le montant prévu au budget initial.

Recettes et contribution

Les recettes urbaines de l'entreprise ont progressé de 4,4 % sur un an (+ 2,4 millions d'euros), après avoir déjà augmenté de 4,7 % en 2018 et de 5,9 % en 2017. Cette nouvelle progression résulte de l'évolution positive de la fréquentation du réseau ainsi que d'une hausse tarifaire de 1,41 % appliquée depuis le 1^{er} juillet 2019. Ces recettes dépassent de 2,6 millions d'euros les prévisions initiales et de 400 000 euros celles du budget révisé. Grâce à cette dynamique, la contribution de l'Eurométropole de Strasbourg au financement de l'exploitation urbaine s'est élevée à 67,2 millions d'euros, soit 100 000 euros de moins qu'en 2018 (– 0,2 %).

Évolution 2009-2019 de l'offre, du trafic et de la contribution

Base 100 en 2009



Pas de répit pour la fraude

L'entreprise a fait de la lutte contre la fraude l'une de ses priorités depuis plusieurs années, comme l'atteste l'adoption en 2017 d'un plan prévoyant, entre autres, le recrutement de contrôleurs supplémentaires et l'organisation de contrôles en civil. Ce dispositif a encore été étoffé cette année avec, notamment, le déploiement de nouveaux terminaux portatifs permettant l'édition en direct des procès verbaux et l'attribution, à titre expérimental, de caméras-piétons aux équipes de contrôle. En permettant de filmer une opération conflictuelle ou menaçante, celles-ci ont pour objet d'apaiser les tensions et, ainsi, d'accroître la sécurité des agents. Ces différentes mesures ont permis de stabiliser la fraude aux environs de 11 %, un taux dans la moyenne de ceux des meilleurs réseaux.

Des équipements maîtrisés

L'entreprise veille à maîtriser au mieux la durée d'utilisation de ses équipements et de son parc roulant. Cette préoccupation s'est par exemple traduite, cette année, par la poursuite de la grande révision décennale des Eurotram II. Initiée en 2018, cette opération consiste à remettre à neuf les rames pour maintenir leur fiabilité pendant encore une décennie, simplifier les maintenances futures et réduire leurs coûts. Elle vise également à offrir à la clientèle des déplacements plus confortables et sécurisés. Une action similaire est menée sur les bus âgés également de dix ans ou plus. À la clé dans ce cas: une économie annuelle pour l'Eurométropole de l'ordre de 600 k euros par an.

La « SPL CTS » est née

Le 6 juin 2019, le passage de la CTS de société d'économie mixte (SEM) à société publique locale (SPL) a été adopté en assemblée générale extraordinaire. L'entreprise est désormais détenue à 80 % par l'Eurométropole de Strasbourg (qui a racheté les parts de ses douze anciens actionnaires minoritaires) et à 20 % par le conseil régional du Grand Est.

Cette modification statutaire est l'aboutissement d'un contrat de performance signé en 2017 avec l'Eurométropole. Par son biais, l'entreprise s'était engagée à poursuivre ses efforts en termes de productivité et de compétitivité et à réaliser, à l'horizon de l'année 2019, 5 millions d'euros d'économies sur la contribution versée par la collectivité. Pour y parvenir, cinq grands axes d'intervention avaient été identifiés, à l'instar d'une augmentation de l'affrètement et d'une optimisation de la maintenance. À l'heure du bilan, le compte est bon. L'objectif a même été dépassé de plus de 200000 euros grâce à une implication sans faille de l'ensemble des salariés.

La concession renouvelée pour dix ans

Conformément à cette réussite, l'Eurométropole a décidé de renouveler à l'entreprise la concession de son réseau au 1^{er} janvier 2021, et ce, sans recourir à une mise en concurrence formelle avec d'autres opérateurs de transport public via un appel d'offres. Comme cette éventualité n'est pas ouverte à une Société d'Économie Mixte (SEM), la CTS a été transformée en Société Publique Locale (SPL). Le 18 décembre, les élus de la collectivité ont voté ledit renouvellement pour une période de dix ans. Le nouveau contrat confirme, également, les autres grandes missions dévolues traditionnellement à l'entreprise, à savoir « renforcer l'attractivité de l'offre de transport public », « moderniser ses infrastructures » et « offrir des services coordonnés avec les autres acteurs de la politique de mobilité ». Il l'invite aussi à « participer à la préservation du cadre de vie, de la qualité de l'air et du climat en favorisant une approche fine de la mutation du parc (décarbonation) et en développant des solutions d'intermodalité adaptées aux différentes composantes du territoire ».

Fin des filiales et de l'actionnariat majoritaire

Le nouveau régime juridique de l'entreprise n'a pas d'impact sur son organisation ou sur le statut de ses salariés. En revanche, conformément à une réglementation européenne sur les SPL, il lui interdit d'être l'actionnaire majoritaire de filiales, ce qu'elle était pour la Compagnie des transports du Bas-Rhin (CTBR) et Strasbourg Mobilités. Dans ces circonstances, la dissolution de la CTBR a été engagée en août et son activité a été transférée à une Société publique locale pour les transports interurbains. La région Grand Est et l'Eurométropole possèdent 80 % et 20 % des parts de cette SPL interurbaine. La CTS a cédé à la société Parcus une partie de ses actions dans Strasbourg Mobilités. Elle en conserve 37,5 %.





2019/2018

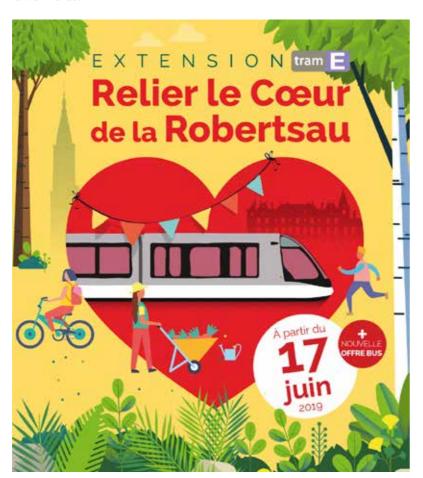


UN RÉSEAU DYNAMIQUE ET ÉVOLUTIF

En sa qualité de maître d'ouvrage, la CTS accompagne l'Eurométropole de Strasbourg dans la conception et le développement de son réseau. Cette mission s'est encore traduite, durant cette année 2019, par le lancement commercial de l'extension de la ligne E du tram ou encore la mise en service du transport zonal à la demande.

Au cœur de la Robertsau

Après deux années de chantier, l'extension de la ligne E du tram, jusqu'à la hauteur de la rue de la Renaissance, est entrée en service le 17 juin. Elle relie désormais le cœur de la Robertsau au reste de Strasbourg, la place de la République n'étant plus distante que de quinze minutes. Conformément à son engagement en faveur de la biodiversité en ville, l'entreprise a réalisé une extension vertueuse symbolisée par une plate-forme engazonnée réduisant le recours au béton aux seules zones situées sous les rails. Afin d'impliquer les habitants dans la vie du réseau, des acteurs symboliques du quartier ont prêté leur voix pour les annonces des stations diffusées dans les trams. Le lancement de ce prolongement s'est accompagné d'une refonte des dessertes bus de la Robertsau mais aussi de la commune voisine de la Wantzenau.



Des travaux de sécurisation

L'efficacité et la fiabilité du réseau tran de la CTS ne peuvent être garantie que par un entretien rigoureux de se infrastructures. Le remplacement com plet de rails s'impose en moyenne tou les 15 ans. Pour cette raison, depui une dizaine d'années maintenant différentes portions du réseau tran font successivement l'objet de travaux au cours des mois d'été. En 2019, le chantiers ont concerné notamment le lignes A, D et E.



Koenigshoffen se rapproche

Débutés en janvier 2018, les travaux d'extension de la ligne F du tram, entre le secteur de la Gare Centrale et le quartier de Koenigshoffen, se sont poursuivis tout au long de l'année. Ils ont même pris une tournure décisive avec le raccordement de cette portion de 1,7 km au reste du réseau et la création de voies entrelacées sur la rue du Koenigshoffen, première du genre à Strasbourg.

La plate-forme située sur le boulevard de Nancy sera, quant à elle, ouverte à la circulation des trams comme à celle des bus. Durant l'année encore, des opérations de génie civil ont été menées sur les futures stations Parc des Romains et Comtes; des infrastructures aériennes ont été posées dans divers secteurs et un P+R a été aménagé. Enfin, d'ultimes fouilles archéologiques préventives ont été menées le long du tracé. Elles ont permis la mise au jour, entre autres, de l'unique nécropole romaine d'Alsace où furent pratiquées des crémations. L'inauguration de cette extension jusqu'à l'allée des Comtes a eu lieu le 28 août 2020.



Ligne E:
3
nouvelles stations
+ 1600 m
de voies

Le succès de la ligne D confirmé

Depuis le lancement de la phase 1 de son extension jusqu'à la station Kehl Bahnhof en avril 2017 puis de sa phase 2 jusqu'à son terminus Kehl Rathaus en novembre 2018, la ligne D connaît un succès grandissant. En semaine, la fréquentation de sa portion située outre-Rhin a enregistré une hausse de trafic de l'ordre de 37 % entre 2017 et 2019 et de 15 % entre 2018 et 2019. Cette première ligne de tram transfrontalière en France a encore été étoffée durant l'exercice écoulé par l'ouverture, le 20 septembre, d'une 22^e station. Baptisée Citadelle, celle-ci est implantée entre les stations Aristide Briand et Port du Rhin, soit à proximité du pont Citadelle-André Bord qui surplombe le bassin Vauban et le quartier Coop encore en construction.



Station Poteries tram **D** 4a 70 **STRASBOURG** Lingolsheim Gare **13** Station Lingolsheim Alouettes tram B L1 Graffenstaden m A 67



Une mobilité zonale à la demande

Depuis le 14 novembre, les habitants de l'ouest et du sud-ouest de l'Eurométropole de Strasbourg bénéficient de Flex'hop Z1, un service inédit de transport en commun flexible sur réservation. Fonctionnant 364 jours par an de 6 h à minuit, il permet des déplacements hors des lignes régulières dans treize communes ou de rejoindre le réseau structurant. Libre aux clients de construire leur trajet entre plus de 80 arrêts CTS ou Fluo Grand Est 67. Un outil d'optimisation leur garantit un horaire d'arrivée et le passage de l'un des six véhicules électriques. Lancé à titre expérimental par l'Eurométropole de Strasbourg pour une durée de deux ans, ce service innovant répond aux conclusions du Grenelle des mobilités* qui ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'offre de transport en commun pour les habitants des zones moins denses de l'agglomération strasbourgeoise. Il apporte aussi une réponse aux communes souhaitant développer des solutions de transport en commun. Preuve de sa pertinence: 2600 personnes se sont inscrites en moins de deux mois et l'Eurométropole envisage d'étendre son principe à d'autres territoires. Pour rappel, l'entreprise avait déjà initié, en 2018, un service 100 % à la demande entre des zones d'activité à Bischheim ainsi qu'une autre, le 26 août de cette année 2019, pour assurer un service de rabattement/diffusion entre la gare TER d'Entzheim-Aéroport et quatre communes. À savoir Entzheim, Holtzheim, Hangenbieten et Kolbsheim.

Grenelle des mobilités: démarche initiée en 2018 par les présidents des 3 collectivités territoriales (Eurométropole de Strasbourg, Département du Bas Rhin et Région Grand Est) et le préfet du Bas-Rhin. Elle a pour objectif de coordonner un bouquet de projets pilotés par ces 4 acteurs visant à redessiner le système de mobilité et l'aménagement de la région métropolitaine strasbourgeoise.

Lancement de la ligne 45

Le 16 décembre, l'entreprise a mis en service une nouvelle ligne de bus, la ligne 45. Desservie par des véhicules de petite capacité, celle-ci relie l'arrêt Lingolsheim Alouettes et la gare de Roethig. Parmi les objectifs de cette nouvelle offre: faciliter les déplacements des habitants de l'écoquartier des Tanneries en leur offrant une connexion avec la ligne B du tramway à Lingolsheim Alouettes, avec la ligne structurante L1 à l'arrêt Tanneries et avec les trains à la gare de Roethig. Pour ce faire, elle est calée aux heures de pointe sur les horaires des TER de la ligne Strasbourg-Molsheim transitant par ladite plate-forme ferroviaire.



Une mobilité récompensée





En décembre, le magazine des nouvelles mobilités *Ville, Rail & Transports* a décerné

un Pass de bronze à l'Eurométropole de Strasbourg à l'occasion de son 28° Palmarès national des mobilités. Ce prix est venu récompenser un « long investissement pour la mobilité » qu'elle va encore « poursuivre avec des extensions de lignes programmées sur les années à venir », à commencer par le prolongement de la ligne de tram F jusqu'à Koenigshoffen.

Des rames Citadis supplémentaires

Afin d'absorber la hausse de fréquentation et d'anticiper toute nouvelle extension, l'entreprise a commandé, en novembre 2019, dix-sept Citadis de nouvelle génération. La première de ces rames devrait être injectée sur le réseau dès le début de l'année 2022. Cette acquisition a été intégrée à un accord-cadre signé avec Alstom en 2014. 22 autres véhicules ont déjà été achetés dans le cadre de cet accord (10 en 2014 et 12 en 2017).



Proximité et innovation au service de la mobilité



UN SENS AIGU DU SERVICE

Consciente des attentes quotidiennes des habitants et usagers de l'Eurométropole de Strasbourg, la CTS veille scrupuleusement à la fiabilité de son offre, tout comme elle cherche constamment de nouvelles solutions, toujours plus pratiques.

Une performance mesurée régulièrement

Des critères précis

en matière

de qualité de service

L'entreprise contrôle sans cesse la performance de ses activités. Elle mène des enquêtes clients mystères et analyse en parallèle seize indicateurs thématiques. La moyenne annuelle de ces indicateurs donne une performance globale de 95,1 % en 2019, soit 1,36 % de plus qu'en 2018 et surtout 7 % de plus que l'objectif fixé par l'Eurométropole. Par exemple, la fiabilité du service - comprendre le taux de courses effectivement réalisées - a progressé de 0,4 % sur un an pour s'élever à 99,61 %. La disponibilité des équipements (valideurs, distributeurs...) a, quant à elle, progressé de 2,56 % pour s'établir à 95,98 %. La propreté de l'agence commerciale s'est, pour sa part, améliorée de 8,08 % pour atteindre les 93,33 %.

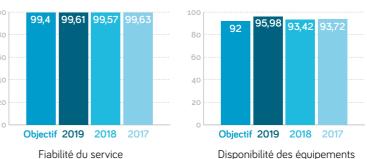
85,5 % de clients satisfaits

L'entreprise a procédé, en octobre, à une enquête de satisfaction auprès des usagers du réseau. 85,5 % des clients interrogés se sont déclarés « satisfaits » ou « très satisfaits » du service offert.

Résultats qualité 2019

Évolution du taux de conformité

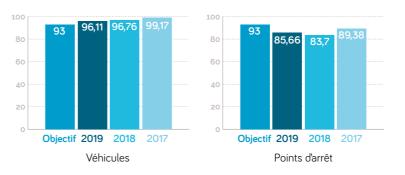
INDICATEURS PHYSIOUES



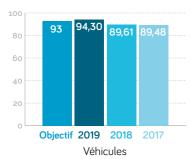
Objectif 2019 2018 2017 Régularité et ponctualité

urs, distributeurs, boutons de den d'arrêt, d'ouverture de portes...)

INDICATEURS SUR LA PROPRETÉ



INDICATEUR SUR L'INFORMATION DANS LES VÉHICULES



INDICATEUR SUR L'ACCUEIL EN AGENCE COMMERCIALE



Agence commerciale

Taux d'accident annuel aux 10 000 km ■ TRAM ■ BUS 030 0,25

Les enquêtes clients mystères à la CTS



Une volonté d'innovation

Une appli CTS plus efficiente

Offrant une ergonomie dans l'air du temps et pléthore de services facilitant encore l'usage des trams et des bus, une version 2 de l'appli CTS a été mise en téléchargement le 4 septembre 2019. Depuis novembre 2017, sa première version permettait aux utilisateurs d'un téléphone NFC d'acquérir certains titres. Cette possibilité est désormais élargie à l'ensemble de la gamme tarifaire ainsi qu'aux possesseurs d'un modèle Samsung récent et/ou d'un abonnement Orange/ Sosh pour Android NFC. Principale nouveauté de cette nouvelle version: tous les détenteurs d'un smartphone, Android comme IOS, peuvent aussi, désormais, acheter et valider des titres de transport occasionnels afin de voyager seul ou à plusieurs. Baptisée « Départ immédiat », cette nouvelle fonctionnalité concerne les « allers simples », les 24hSolo, les 24hTrio et les titres spéciaux mis en place lors des pics de pollution. Elle repose sur un système de QR Code dont la validation se fait automatiquement dès l'achat. Pour permettre le respect du geste de validation en montant par la porte avant des bus, le QR Code affiché sur le téléphone doit être présenté sous le lecteur optique des valideurs de dernière génération installés

dans les bus, en 2018, lors du déploiement de la billettique 100 % sans contact. Cette deuxième version de l'application a été développée en interne et expérimentée en mode bêta par des membres de la communauté de 2500 clients-testeurs constituée par l'entreprise depuis plusieurs années.





La billettique BSC bien adoptée

Le 15 juillet 2018, l'entreprise a remplacé son traditionnel ticket papier par un billet rechargeable 100 % sans contact (BSC). Les raisons: un souci de dématérialisation motivé par une sensibilité environnementale ainsi que l'obsolescence programmée d'équipements magnétiques à l'horizon 2021. La clientèle a pleinement adopté cette solution, comme l'atteste le fait que désormais 75 % des carnets vendus le sont en rechargement contre 25 % en premier achat. En complément des équipements de l'entreprise, ce BSC est également rechargeable sur les guichets automatiques bancaires du Crédit Mutuel et du CIC. Il est par ailleurs vendu dans les 100 Relais CTS. Le nombre de ces commerces de proximité a été étoffé ces dernières années, puisqu'il avoisinait encore la soixantaine en 2017.



Favoriser l'intermodalité

Un PassMobilité, plusieurs possibilités









La CTS, Vélhop et Citiz se sont associés pour créer le Pass-Mobilité. Celui-ci permet à ses détenteurs de voyager dans les bus comme les trams, de se garer dans les P+R ainsi que d'accéder à un vélo en libre-service Vélhop et à une solution d'autopartage. En 2019, cette offre a encore progressé de 18,1 %, après avoir déjà augmenté de 10,1 % en 2018.

Une intégration tarifaire des TER

Afin de les encourager à plus d'intermodalité, les abonnés du réseau peuvent emprunter sans surcoût les TER circulant dans l'Eurométropole à la condition de résider sur ce territoire et de se munir d'une contremarque à retirer à l'agence commerciale.



Les titres CTS désormais en vente sur l'Assistant SNCF

La traditionnelle application proposée jusque-là par la SNCF est devenue, le 19 juin, l'« Assistant SNCF ». Pour la compagnie ferroviaire et sa filiale e-voyageurs, cette transformation vise à accompagner ses plus de 10 millions d'usagers dans leurs déplacements grâce à des fonctionnalités inédites, comme le recours à un taxi ainsi que l'achat et la validation de titres valables dans les bus et trams de l'agglomération strasbourgeoise. La CTS est le seul réseau de transport public à avoir été retenu pour agrémenter cet outil numérique. Techniquement, cette intégration a été rendue possible grâce au système d'interopérabilité Hoplink présent dans la solution billettique de la CTS.



Des P·R accessibles 7 j/7

L'entreprise propose dix parkings-relais à proximité immédiate de stations de tram dans Strasbourg et des communes de sa première couronne. L'enjeu: permettre aux automobilistes de finir leurs trajets en transport en commun. Ces infrastructures proposent 4 200 places de stationnement accessibles 7 j/7 et 24 h/24 grâce à un dispositif automatisé. Les utilisateurs de ce service bénéficient d'un ticket aller-retour utilisable dans les bus et trams par une à sept personnes voyageant ensemble.



plus de 100 relais CTS

33

Une entreprise responsable



UN ENGAGEMENT **SOCIAL**

112
nouvelles
embauches
en CDI





Au travers d'une politique managériale basée sur le dialogue, mais aussi d'un processus de formation continue ou encore des aménagements de postes, la CTS veille à offrir à l'ensemble de ses salariés des conditions de travail optimales tout au long de leur carrière.

Un recrutement record!

L'effectif de l'entreprise s'est établi à 1585 salariés, confirmant ainsi sa place parmi les principaux employeurs alsaciens. Plus de 96 % des agents bénéficient d'un contrat à durée indéterminée. Afin de combler des départs à la retraite, et tout particulièrement des personnels de conduite, de maintenir le niveau d'activité et d'accompagner l'extension du réseau, 112 personnes ont été recrutées en CDI en 2019. À titre de comparaison, 47 nouveaux collaborateurs avaient été embauchés en 2018 et 43 en 2017. Précision : une campagne spéciale a été menée durant l'année pour intéresser des candidats au métier de conducteur. Elle a donné lieu à la réalisation de six vidéos de présentation de ce poste ainsi que de l'entreprise, qui ont ensuite été diffusées sur les réseaux sociaux. En parallèle, quatre réunions d'information collectives ont été organisées pour la première fois dans les locaux de Pôle emploi à Hautepierre. Pour rappel: Pôle emploi et le conseil régional du Grand Est financent, depuis 2016, des formations au titre professionnel de conducteur à des candidats sélectionnés par l'entreprise. Grâce à ces différentes initiatives complétées par la participation à des salons de l'emploi, 94 conducteurs ont été embauchés. Un record! Plus de 70 recrutements supplémentaires sont prévus en 2020.





La volonté de former

Cette année encore, des formations ont été délivrées aux nouveaux embauchés pour faciliter leur intégration, tout comme d'autres ont été proposées à l'ensemble des salariés déjà en poste afin d'assurer la mise à jour de leurs compétences, ou de leur permettre une évolution de carrière adaptée. L'entreprise a ainsi dédié une enveloppe de 2,5 millions d'euros à la formation continue, soit 4,5 % de la masse salariale (600 000 euros de plus qu'en 2018). En outre, elle a conclu ou renouvelé 16 contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation). À fin décembre 2019, elle comptait 22 apprentis dans l'ensemble de ses services.

Des postes aménagés

Dans une volonté affirmée de maintenir l'emploi, l'entreprise propose à ses agents traversant des difficultés – personnelles comme de santé – un aménagement de leur travail ou un poste plus adapté à leur situation. De même, elle a élaboré des modalités spécifiques pour permettre aux salariés de concilier leur travail et leurs responsabilités parentales.

Un nouveau comité social et économique

Fruits d'un dialogue permanent et constructif avec les partenaires sociaux, sept accords d'entreprise ont été signés durant l'année, dont certains ayant trait aux rémunérations et aux aménagements de fin de carrière. L'exercice a également été marqué par la mise en place avec les organisations syndicales d'un comité social et économique (CSE), conformément à la réforme du Code du travail. Des représentants de proximité (RP) ont aussi été désignés et une commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) a été mise en place. Remplaçant le comité d'entreprise, les délégués du personnel et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, cette instance a pour objectif d'améliorer encore le dialogue dans l'entreprise et la transmission des informations, mais aussi de proposer des actions et solutions au plus proche du terrain.

89/100 Score atteint en 2019 pour l'index de l'égalité professionnelle femme/homme





 $_{36}$

UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



Du choix de ses véhicules à sa consommation d'énergie en passant encore, entre autres, par le tri de ses déchets industriels, la CTS place la question environnementale au cœur de toutes ses décisions et activités.

Les premiers bus électriques commandés

Dans l'objectif de rouler 100 % propre d'ici à 2025, l'entreprise a testé, depuis 2016, différents bus électriques en conditions réelles d'exploitation. Elle a franchi un nouveau cap, cette année, en passant une première commande de douze véhicules de ce type spécialement adaptés à l'exploitation de lignes de bus à haut niveau de services (BHNS). Son choix s'est porté sur le modèle Aptis produit en Alsace par Alstom. Inspiré du tram, ce bus est muni d'un plancher bas intégral, d'une large surface vitrée, de portes doubles et de quatre roues orientables permettant un accostage précis au plus près du trottoir. En parallèle, elle a commandé durant l'année des véhicules nés d'une collaboration entre le constructeur mondial Yutong et le distributeur alsacien Dietrich Carebus Group. Ce dernier ayant rencontré des difficultés depuis, le contrat a été annulé de fait. Une nouvelle consultation a été lancée selon une procédure avec négociation de mise en concurrence européenne. Elle a abouti à la signature d'un accord-cadre pour l'acquisition d'une cinquantaine de bus 100 % électriques avec le constructeur IRIZAR.



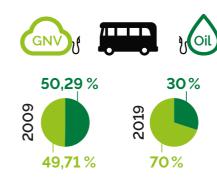


Un parc de plus en plus propre

L'entreprise anticipe souvent les réglementations en vigueur, voire s'impose à ellemême des contraintes encore plus exigeantes. En termes de normes antipollution, par exemple, elle veille à acquérir uniquement des véhicules classés Euro 5 et au-delà. Leur proportion au sein du parc atteint 63 % en 2019.



pour les kilomètres parcourus par les bus



Un démantèlement écoresponsable

Initié en 2017, le démantèlement des Eurotram de première génération se poursuit. En service depuis l'inauguration du réseau tram en 1994 – il y a donc 25 ans –, ces rames nécessitent une maintenance coûteuse, alors même qu'elles ne sont plus en adéquation avec la hausse de fréquentation. Elles sont donc démontées en vue de la revalorisation de 156 lignes d'éléments, allant du pare-brise à des mécanismes de porte. La réutilisation de ces pièces permet un gain estimé à 1,5 million d'euros. Les rames désossées sont, quant à elles, vendues à une société strasbourgeoise spécialisée dans le recyclage des métaux. Six rames avaient été démantelées en 2018, quatre l'ont été en cette année 2019.



30

Des salariés mobilisés

L'ensemble des agents de l'entreprise est sensibilisé à la question environnementale. Dans chaque direction et service, des gestes responsables sont respectés au quotidien (écoconduite, tri des déchets, extinction des ordinateurs...). Par ailleurs, via la prise en charge de 75 % de leur abonnement de transport, les salariés sont encouragés à emprunter un mode doux pour rejoindre leur unité de production. Ils perçoivent tous une prime d'intéressement dont le montant est fixé en fonction de plusieurs critères, à commencer par les économies d'énergie réalisées par l'entreprise.

Protéger la nature en ville

L'entreprise est particulièrement proactive en matière de protection et de réintroduction de la nature en ville. Dès 2015, elle a cessé, par exemple, d'utiliser des produits chimiques pour entretenir les espaces verts de ses trois dépôts. En outre, elle a organisé un espace de biodiversité dans son dépôt de la Kibitzenau: développement d'une prairie mellifère à fauche tardive, installation de trois ruches exploitées par une association d'apiculture, recensement depuis 2018 des insectes et reptiles présents dans cet espace. Cette dernière démarche a été engagée à l'initiative d'un salarié de l'entreprise. Elle s'est poursuivie en 2019 dans le cadre d'un partenariat avec l'association BUFO avec la pose de tapis de caoutchouc permettant l'observation des espèces passant en dessous. Le but: mesurer l'évolution de leur nombre à moyen et long terme. La CTS est signataire de la charte « Tous unis pour + de biodiversité » initié par l'Eurométropole de Strasbourg.



En conformité avec les règles ICPE

L'entreprise se doit de respecter la réglementation ICPE, relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. Dans ce cadre, son unité de production de l'Elsau est soumise à un régime de déclaration, tandis que celles de Cronenbourg et de Kibitzenau relèvent d'un régime d'autorisation préfectorale. En 2019, les arrêtés préfectoraux régissant le fonctionnement des installations des unités de production de Cronenbourg et Kibitzenau ont été mis à jour après réalisation d'un diagnostic préalable.



UN ENGAGEMENT **SOCIÉTAL**

Ш

95 %

des fournisseurs de la CTS ont leur siège social en France



du volume de travail des sous-traitants consacrés à l'insertior professionnelle Pleinement intégrée dans la vie de l'Eurométropole de Strasbourg, la CTS œuvre pour l'emploi tout comme elle mène des actions citoyennes en faveur du respect d'autrui et de l'égalité de tous dans les transports collectifs.

Un acteur économique

Un millier de fournisseurs

Du fait du volume de ses activités de gestionnaire et de maître d'ouvrage du réseau de l'Eurométropole, l'entreprise figure parmi les acteurs les plus importants de l'économie alsacienne mais aussi nationale. Parmi le millier de fournisseurs avec lesquels elle a travaillé durant l'année, 56 % ont leur siège social en Alsace, plus de 95 % en France. Son volume d'affaires a atteint les 78 millions d'euros.

L'insertion en ligne de mire

L'entreprise a fait le choix d'intégrer dans ses appels d'offres des clauses relatives à l'embauche de personnes rencontrant des difficultés d'insertion. Elle a même acté cette initiative en signant, en 2010, la Charte de la commande responsable et de l'insertion économique établie par le conseil régional du Grand Est (d'Alsace à l'époque) et l'Eurométropole. Cette année, sept marchés lancés par la direction du développement et de l'innovation ont intégré une telle clause d'insertion. Certains étaient liés aux extensions du tram vers le cœur de la Robertsau et Koenigshoffen.



Faciliter l'accès au réseau

Une tarification solidaire

Conformément à sa volonté de rendre les transports en commun accessibles à tous, l'entreprise applique une tarification solidaire depuis 2010. Décidée par l'Eurométropole, elle repose sur un abonnement dont le tarif est calculé, en fonction des ressources réelles et de la composition des foyers, à travers le quotient familial de la caisse d'allocations familiales. Non revus depuis son instauration, ces seuils ont été revalorisés au 1^{er} juillet 2019 sur décision de la collectivité afin de permettre à davantage de clients d'y accéder. Durant l'année, pas moins de 75 272 personnes en ont bénéficié, soit 57,6 % des abonnés. Elles étaient 74684 en 2018 et 68245 en 2015.





Une descente à la demande pour les femmes

L'entreprise s'inscrit dans le Plan national de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes. Depuis le 17 juin 2019, elle propose à toute femme seule – ou accompagnée de jeunes enfants – de descendre entre deux arrêts de bus « réguliers » de la ligne 24 via Stade Walter, et ce, de 22 heures jusqu'à la fin de l'exploitation. Il suffit pour cela qu'elle en effectue la demande au conducteur à la montée dans le véhicule. Ce dispositif expérimental vise à lever les freins à la mobilité des femmes en soirée et la nuit en raison du harcèlement et des agressions sexuelles, dont elles peuvent être victimes

Des véhicules « accessibles »

L'ambition nourrie par l'entreprise d'ouvrir les transports publics à tous se traduit, également, par un service adapté aux personnes à mobilité réduite. Dans ce but, elle échange régulièrement avec des associations et s'efforce d'adapter ses points d'arrêt ainsi que l'accès à ses bus et ses trams. Ainsi, la totalité des véhicules de son parc, comme ceux de ses sous-traitants, sont dits « accessibles », c'est-à-dire munis d'un plancher bas et d'une rampe d'accès. En outre, l'ensemble de ses véhicules acquis depuis 2010 sont dotés de deux emplacements réservés pour les usagers en fauteuil roulant. Pendant cette année 2019, elle a par ailleurs lancé une expérimentation portant sur l'accueil dans ses tramways de scooters électriques de mobilité. Plus d'une trentaine de ces véhicules ont été recensés à bord des rames de tramway durant l'année 2019, sans qu'aucun avis négatif ne remonte de la clientèle, des conducteurs ou des associations. Ce test va se prolonger en 2020.



+ de 10000 jeunes sensibilisés au civisme dans les transports en commun

Promouvoir le civisme

Toujours plus de jeunes sensibilisés

Par le biais de plusieurs canaux, l'entreprise part à la rencontre de jeunes. L'objectif: les sensibiliser au vivre-ensemble dans les transports en commun, au respect des conducteurs et des agents de contrôle, mais aussi des équipements et du matériel roulant. Au cours de l'année 2019, près de 10 500 jeunes ont participé à ces actions de prévention, c'est-à-dire 700 de plus qu'en 2018 et 8000 de plus qu'en 2014! Cette augmentation est le fruit, notamment, d'un partenariat avec l'association Les Francas qui organise des ateliers de discussion dans les écoles primaires et les collèges de l'agglomération strasbourgeoise. Quelque 6808 élèves (parfois accompagnés de leurs parents) y ont pris part durant l'année et ont, entre autres, abordé la thématique du comportement des hommes vis-à-vis des femmes dans les transports. En parallèle, 2170 jeunes ont assisté à d'autres interventions dans



des établissements scolaires et 375 ont embarqué dans un bus aménagé pour des opérations d'éducation en marge de matchs de foot en salle coorganisés dans des quartiers prioritaires avec l'association Strasbourg Sporting Futsal. Enfin, plus de 1100 jeunes ont participé au City Cap et à l'Odyssée citoyenne dont l'entreprise est partenaire de longue date.





Aux côtés des artistes et des sportifs

Soutenir l'art dans la ville

Consciente du rôle sociétal qu'elle doit jouer, l'entreprise accompagne des artistes. Elle a, par exemple, laissé libre cours à la street-artiste Lisa Di Scala, alias Missy, pour habiller avec des oiseaux et une nature luxuriante un tram mis en circulation, en juin, lors de l'extension de la ligne E du tram à la Robertsau. Du 24 au 26 mai, elle a invité l'artiste Apaiz à peindre une fresque sur le P+R Rotonde à l'occasion du NL Contest, un festival des cultures urbaines. À l'instar de l'habillage de ses nouvelles livraisons de bus avec des œuvres de plasticiens originaires de Strasbourg ou ayant un lien fort avec la ville, ces démarches visent à promouvoir l'art dans l'espace urbain et à dynamiser l'image des transports en commun. Dans ces objectifs, l'entreprise a aussi soutenu l'opération « Tram C comme culture » proposée, le 21 septembre, par de hauts lieux culturels desservis par la ligne C. En l'occurrence: l'espace Django Reinhardt, le Shadok, la Longevity Music School, le Théâtre national de Strasbourg, l'Opéra national du Rhin et le Graffalgar. Associées à Musica, le Festival international de musiques d'aujourd'hui, ces institutions ont offert aux clients présents des saynètes, des récitals et des lectures.





Tous derrière le RCSA et la SIG

L'entreprise propose déjà depuis de longue date des formules simplifiant les déplacements des supporters des équipes de basket de la SIG et de football du Racing Club de Strasbourg Alsace lors de leurs matchs à domicile. Elles se traduisent, notamment, par un abonnement combinant l'entrée aux rencontres et un aller-retour en bus/tram. Cette année, le partenariat avec le RCSA a pris une dimension supplémentaire toute particulière. L'entreprise a reproduit sur un tram la photo de ses joueurs afin de saluer leur victoire face à Guingamp en finale de la Coupe de la Ligue BKT. Cet habillage a été réalisé en un temps record. Alors que ce match s'est achevé peu avant minuit le 31 mars, la rame ainsi habillée circulait dès le lendemain à 14 h sur la ligne A.

 44

PORTFOLIO

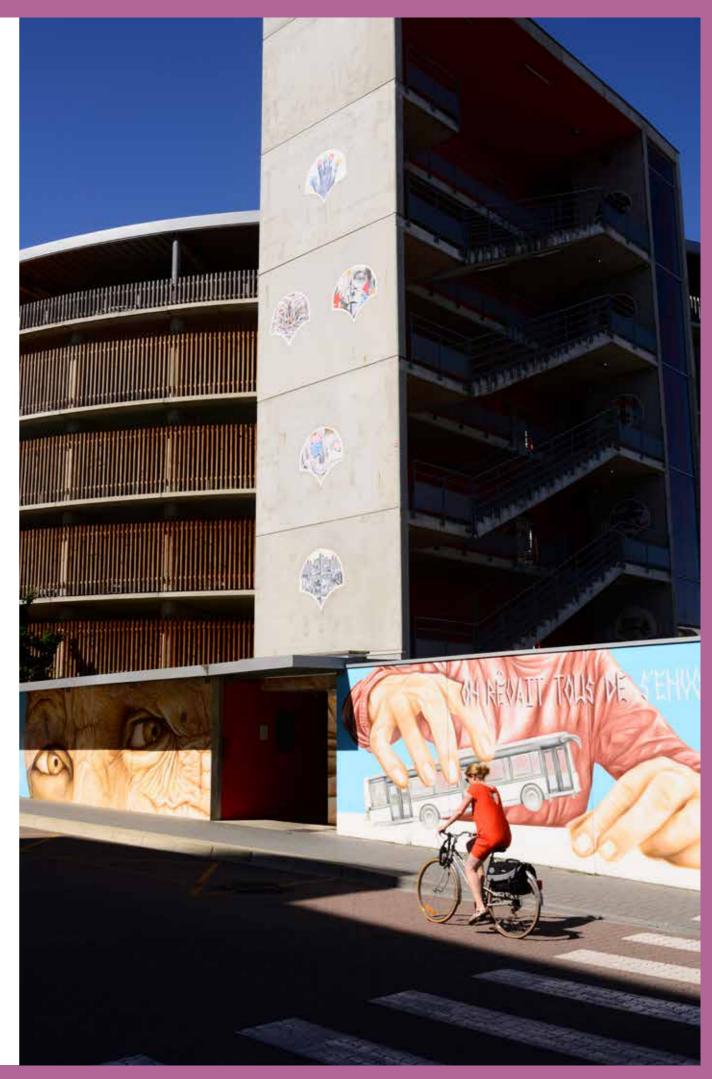
Le street-art trouve sa place à Rotonde

Dans le cadre du projet COLORS, le off de l'édition 2019 du festival NL Contest, la CTS a confié à l'artiste APAIZ la réalisation d'une fresque sur l'un des murs du P+R Rotonde.

Connu pour son approche réaliste, l'artiste travaille avec de la peinture et des bombes aérosols. Cette initiative s'inscrit dans la démarche menée par la CTS pour démocratiser l'art et moderniser l'image du transport public au travers d'une approche culturelle.







 $oldsymbol{6}$



RÉSULTATS FINANCIERS

Données générales, ratios clés

	2019	2018	2019/2018	2019/1992
Offre kilométrique totale (en millions de km)	18,744	18,227	2,8 %	91,5 %
Urbaine	15,210	15,412	-1,3 %	60,8 %
- dont bus	8,815	9,161	-3,8 %	-6,8 %
- dont tram	6,395	6,251	2,3 %	
- dont affrétés	3,519	2,797	25,8 %	
Activités hors concession	0,015	0,017	-11,4 %	-95,4 %
Places-kilomètres-offertes totales y compris affrétés (en millions)	3533,81	3479,22	1,6 %	250,2 %
Places-kilomètres-offertes urbaines (en millions)	3325,19	3279,26	1,4 %	229,6 %
dont places-kilomètres-offertes tram	2307,72	2224,58	3,7 %	
Places-kilomètres-offertes affrétées (en millions)	208,62	199,97	4,3 %	
Voyages urbains (en millions)	127,571	124,787	2,2%	218,9 %
Voyages / km	8,4	8,1	3,6 %	90,6 %
Recettes hors taxe urbaines de trafic (en millions d'euros)	82,58	79,49	3,9 %	342,1%
Recettes clients hors taxe (en millions d'euros)	56,667	54,249	4,5 %	262,6 %
Recettes collectivités hors taxe (en millions d'euros)	25,912	25,237	2,7 %	749,6 %
Recettes hors taxe activités hors concession (en millions d'euros)	0,093	0,102	-8,8 %	-90,4%
Recettes moyennes hors taxe / déplacement (€)	0,87	0,86	1,6 %	50,7 %
Recettes payées par le client hors taxe / déplacement (€)	0,600	0,587	2,2 %	24,9 %
Effectif moyen total (en équivalent temps plein)	1508,7	1472,83	2,4 %	55,2 %
Effectif moyen conduite	910,5	893,44	1,9 %	40,9 %
Ratio de couverture urbain (recettes exploitation / dépenses)	48,0 %	47,1 %	1,8 %	-18,3 %
Contribution EMS TTC	113,90	111,10	2,5 %	384,3 %
- dont part fonctionnement	69,7	69,8	-0,1%	255,4 %
- dont part investissement	44,2	41,331	6,9 %	1029,8 %
Résultat net comptable CTS (en milliers d'euros)	-1852,2	-968,9	91,2 %	-306,5 %

Compte de résultat en k€

CHARGES	2019	2018
CHARGES D'EXF	PLOITATION	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8 671,60	10134,84
Variation de stocks	-192,80	-1038,62
Achats non stockés de matières et fournitures	6541,0	8155,64
Autres achats et charges externes	36462,73	36323,08
Impôts, taxes et versements assimilés	9562,14	10 106,96
Charges de personnel		
Salaires et traitements	59844,78	58048,76
Charges sociales	22518,32	21991,48
Dotations aux amortissements et aux provisions		
• sur immobilisations (amortissements)	38133,33	37194,06
• sur immobilisations (provisions)	7,57	0,00
• sur actifs circulants (provisions)	996,43	205,73
• pour risques et charges (provisions)	5748,93	5189,62
Autres charges	38,85	54,54
TOTALI	188332,88	186366,08
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	4988,12	5385,24
Différences négatives de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTALII	4988,12	5385,24
CHARGES EXCEP	TIONNELLES	
Sur opérations de gestion	276,31	220,71
Sur opérations en capital		
valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	659,83	1987,34
• autres charges exceptionnelles de placement		
Dotations aux amortissements et aux provisions	4817,29	5 0 7 6,0 2
TOTALIII	5753,42	7284,06
PARTICIPATION DES SALARIÉS IV		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES V	-71,28	-71,72
TOTAL DES CHARGES (I à V)	199003,15	198963,66
SOLDE CRÉDITEUR = bénéfice		
TOTAL GÉNÉRAL	199003,15	198 963,66

PRODUITS	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue	88 857.51	86330.63
(biens et services)		
Montant net du chiffre d'affaires	88857,51	86330,63
Production immobilisée	937,26	1372,54
Contribution forfaitaire d'exploi- tation	43 035,74	43 629,02
Reprise sur provisions et amortissements	3140,85	4647,80
Transfert de charges	39 413,16	36 627,43
Subventions d'investissement virées au résultat	12452,16	12843,46
Autres produits	476,77	438,80
TOTALI	188 313,44	185 889,68
PRODUITS FIN	IANCIERS	
De participations	168,01	516,72
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,36	0,34
Autres intérêts et produits assimilés	0,43	0,04
Reprises sur provisions et transferts de charges	5839,33	6008,52
Différences positives de change	17,98	33,31
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTALII	6 026,11	6 558,93
PRODUITS EXCE	PTIONNELS	
Sur opérations de gestion	532,03	392,41
Sur opérations en capital		
 Produits de cessions d'éléments d'actifs 	144,05	759,75
Subventions d'investissement virées au résultat	-214,45	487,83
Autres produits exceptionnels	123,24	100,51
Reprise sur provisions et transferts de charges	2226,50	3805,65
TOTAL III	2811,38	5546,16
TOTAL DES PRODUITS (I à III)	197150,93	197994,77
	1852,22	968,89
SOLDE CRÉDITEUR = perte		

Le bilan de l'exercice 2019 en k€

ACTIF	2019	2018
Immobilisations incorporelles	5785	4859
Immobilisations corporelles	419660	424421
Immobilisations financières	3857	3796
Stocks et encours	10564	11169
Avances et acomptes versés	65	518
Créances d'exploitation	27170	28034
Valeurs mobilières de placement	9472	9472
Disponibilités	22414	27261
Charges constatées d'avance	1296	1542
TOTAL GÉNÉRAL	500283	511072

PASSIF	2019	2018
Capital	5000	5000
Réserves	1436	1436
Report à nouveau (perte)	-4256	-2404
Subventions d'investissement	90613	93738
Provisions réglementées	20989	18444
Provisions pour risques et charges	37621	34299
Dettes financières	305236	316408
Dettes d'exploitation	35183	35809
Dettes diverses	5065	5035
Produits constatés d'avance	3396	3308
TOTAL GÉNÉRAL	500283	511072

